

# CCP COMPTABILITE

## « ASSURER LES TRAVAUX COURANTS DE LA COMPTABILITE »

Le CCP (Certificat de Compétence Professionnelle) vous permet d'obtenir une certification. Cette formation doit permettre au candidat d'être en capacité de prendre en charge les travaux de comptabilité. Vous utiliserez les outils bureautiques, logiciels de gestion comptable.

### Prérequis

- Notions en bureautique.
- Maîtrise de la langue Française parlée et des mathématiques (les 4 opérations, la règle de trois et le calcul des pourcentages).

### Accessibilité

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Tout public

### La Formation : (certification)

(Adaptée aux besoins du candidat)  
Nous contacter.

### Le programme

**CCP 3 : Assurer les travaux courants de comptabilité :**

- Comptabiliser les documents commerciaux.
- Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie.
- Établir et comptabiliser les déclarations de TVA.
- Contrôler, justifier et rectifier les comptes.

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases de la comptabilité.

### Session de validation (durée totale 2h20)

- **Mise en situation professionnelle :**  
Durée 2H
- **Entretien technique :**  
Durée 10 minutes.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques
- Exercices d'applications
- Etude de cas concrets
- Formateur présent dans chaque salle de cours.

### Tarif Net

2000,00 €

